

AGRESSION RÉNALE AIGUË ET NÉCROSE TUBULAIRE AIGUË

Programme DPC médecins : n° 14861800046
Pr Eric Rondeau • Service des urgences néphrologiques
et transplantation rénale • Hôpital Tenon



LES NOUVELLES CIBLES THÉRAPEUTIQUES



Contenu

Ce programme DPC est dédié à la nécrose tubulaire aiguë, forme la plus fréquente de l'insuffisance rénale aiguë en réanimation. L'état actuel de nos connaissances sur la physiopathologie de cette lésion est présenté ainsi que les nouveaux biomarqueurs et les nouvelles cibles thérapeutiques envisagées. Les aspects cliniques sont revus en détail selon les différentes étiologies (sepsis, rhabdomyolyse, myélome, lyse tumorale, chimiothérapies, produits de contraste). Le traitement non dialytique de l'IRA est discuté.

Méthode HAS suivie

Formation en groupe, présentielle avec une activité d'analyse des pratiques, intégrée à la démarche cognitive, au moment de l'identification des besoins de formation ou de l'évaluation de l'impact de la formation.

Choisissez bien votre ODP

Le programme DPC n° 14861800046

« Agression rénale aiguë et nécrose tubulaire aiguë » s'inscrit dans les DPC réglementaires et vaut obligation de DPC pour l'année 2018.

Public visé

Ce DPC concerne plus particulièrement les médecins spécialistes :

- Néphrologues
- Réanimateurs médicaux
- Anesthésistes-réanimateurs
- Urgentistes
- Cardiologues
- Hépatologues

Inscription à retourner

Département de FMC - UPMC
Boîte courrier 1520
4 place Jussieu
75252 Paris Cedex 05

- Contact
Jean-Paul Rerzki : 01 44 27 50 58
jean-paul.rerzki@upmc.fr
Malika Achili-Saada : 01 44 27 69 81
malika.saada@upmc.fr

DURÉE

2 jours consécutifs en présentiel

DATES

Jeudi 15 et vendredi 16 mars 2018
de 8 h 45 à 17 h 30

LIEU DE LA FORMATION

Faculté de médecine Pierre et Marie Curie
Site Tenon • 75020 Paris

FINANCEMENT

- **Pour les libéraux :** ce DPC est financé par l'ANDPC et chaque participant inscrit percevra l'indemnisation en vigueur en 2018.
- **Pour les médecins non libéraux (salariés ou hospitaliers) :** le coût d'inscription est de 1 330 € à prendre en charge par l'OPCA ou l'employeur.

Nom : Nom de naissance : Prénom : Date de naissance :

Adresse professionnelle :

CP : Ville :

Tél. prof : Portable : E-mail :

N° RPPS : N° ADELI : Spécialité :

Statut : ☐ + de 50 % d'activité libérale ☐ salarié/hospitalier ☐ mixte

Pour confirmer ma présence, si je suis libéral :

- ☐ Je crée mon profil sur le site www.mondpc.fr et
- ☐ Je m'inscris en ligne au programme DPC choisi avec le n° 14861800046 (Aggression rénale aiguë et nécrose tubulaire aiguë)
- ☐ Je demande la réservation d'une chambre d'hôtel (Hébergement pris en charge par le département de FMC - UPMC si j'habite en région hors Île-de-France)